



FICHE INTENDANCE Internat ou Restauration année scolaire 2023/2024

(A rendre obligatoirement et ce même si l'élève est externe)

L'ELEVE : NOM DE NAISSANCE : NOM D'USAGE :

PRENOM (S) **PRENOM D'USAGE :** **Classe**.....

Sexe : Masculin Féminin Né(e) le : / / A (localité, pays) :

Adresse :

CP : VILLE : Tél :

Adresse mail :

Qualité : Interne Demi-pensionnaire Externe Redoublant : OUI NON

CHOIX DU FORFAIT MODULE 2023 / 2024

CHOIX DU FORFAIT (Extrait du règlement intérieur voté par le Conseil Régional Grand Est) :

Les montants des tarifs d'hébergement constituent des **forfaits** qui sont dus **quel que soit le nombre de services (repas, nuitées) consommés**. Les forfaits couvrent 36 semaines de fonctionnement répartis en 3 trimestres inégaux. A l'exception de la période de trois semaines suivant la date officielle de la rentrée scolaire de septembre, **aucun changement de régime ne peut intervenir en cours de trimestre**. Les repas ou nuitées non pris pour convenance personnelle ne font l'objet d'aucun remboursement. L'option pour un forfait de restauration / hébergement vaut acceptation du règlement intérieur du service restauration et hébergement.

Les remises d'ordre consenties de plein droit s'appliquent aux seuls cas listés ci-après : fermeture du service pour cas de force majeure ; suspension des transports scolaires sur décision préfectorale (si repas non consommé) ; sortie pédagogique / voyage ; stage en entreprise ou en immersion dans un organisme autre que le lycée ; élèves n'ayant pas cours les jours des épreuves de bac ; radiation de l'élève ; exclusion temporaire ou décès de l'élève. **Toutes les autres situations relèvent des remises d'ordre accordées sous conditions sur décision du chef d'établissement.**

Les différents imprimés type sont téléchargeables sur le site internet du lycée (rubrique « Infos pratiques : Restauration et hébergement »). Les demandes ayant un impact sur la facturation doivent être adressées exclusivement à la messagerie paiement@loritz.fr. Pour l'accès au self, les élèves demi-pensionnaires et internes doivent disposer d'une carte **Jeunest** (demande en ligne sur www.jeunest.fr) et / ou télécharger l'application **MyturboSelf** depuis Google play ou App Store.

INTERNAT :

Les élèves demandant l'internat sont inscrits pendant 2 semaines en tant qu'interne 6 nuits. L'élève a cependant la possibilité de choisir le nombre de nuitées qu'il passe au lycée, par semaine (4, 5 ou 6).

Ce choix doit être transmis au service Intendance (bureau 103) par écrit pour **le lundi 18 septembre 2023** par le biais de la présente fiche intendance. En cas de non restitution de celle-ci ou d'imprécisions / omissions, l'élève est considéré comme interne 6 nuits.

Le délai doit permettre d'effectuer le choix de manière définitive pour l'ensemble de l'année scolaire.

FICHE D'INSCRIPTION A L'INTERNAT

(Ce forfait comprend les repas en plus des nuitées, merci de ne pas cocher les repas du midi du forfait demi-pension)

4 nuitées (L-J) 5 nuitées (D-J) 5 nuitées (L-V) 6 nuitées (D-V)

OU

DEMI-PENSION (à ne pas compléter pour les élèves internes car le repas du midi est compris dans le tarif internat) :

Les élèves demandant la demi-pension sont inscrits pendant 2 semaines en tant que DP 5 jours.

L'élève a cependant la possibilité de choisir le nombre de jours où il prendra ses repas (forfait modulé de 1 à 5 jours). Il devra alors le signaler au service Intendance (bureau 103) par écrit pour **le lundi 18 septembre 2023** en remplissant la présente fiche intendance. En cas de non restitution de celle-ci, l'élève est considéré comme externe et n'est plus admis au self. Les repas pris entre temps seront facturés au ticket.

Le délai doit permettre d'effectuer le choix de manière définitive pour l'ensemble de l'année scolaire.

FICHE D'INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION (précisez le nombre de jours :

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Mettez les croix dans la (les) case(s) appropriée(s).

LES RESPONSABLES :

Responsable légal 1 et financier	Responsable légal 2
<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre (précisez le lien avec l'élève) :	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre (précisez le lien avec l'élève) :
Nom d'usage et prénoms :	Nom d'usage et prénoms :
Nom de naissance :	Nom de naissance :
Date de naissance : ... / ... /	Date de naissance : ... / ... /
Localité et pays de naissance :	Localité et pays de naissance :
Adresse :	Adresse :
CP : Ville :	CP : Ville :
Tél. portable :	Tél. portable :
Mail* :	Mail :
* La facture (avis aux familles) sera envoyée exclusivement sur cette adresse mail	
Numéro d'allocataire CAF	Numéro d'allocataire CAF
CAF (ville)	CAF (ville)
Employeur du responsable :	Employeur du responsable :
Nom :	Nom :
Adresse :	Adresse :
CP : Ville :	CP : Ville :
Tél. professionnel :	Tél. professionnel :
Mail :	Mail :
J'autorise la compensation comptable entre les éventuelles créances et avances et / ou bourses de lycée (article 1347 du Code civil). Date : Signature :	Date : Signature :
Structure d'accueil (à remplir uniquement pour les élèves placés. Merci de fournir une copie de la décision de placement) :	
Raison sociale :	
Adresse :	
CP : Ville :	
Service auquel la facture doit être adressée :	
Réfèrent : Tél. professionnel :	
Mail :	
Numéro SIRET :	
Code service (pour la transmission des factures par Chorus) :	
Date : Cachet et signature :	

Pour les élèves demi-pensionnaires, internes et/ou bénéficiaires de la bourse de lycée, agrafez ici un **RIB récent du responsable financier ou de la tierce personne (conjoint du demandeur ou élève majeur) autorisée par le bénéficiaire de la bourse à la percevoir pour l'année scolaire.**

Les versements de bourses de lycée ou les remboursements éventuels se font exclusivement par virement bancaire.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat : Créance Demi-Pension/Internat/Autres.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'AGENT COMPTABLE LYCEE LORITZ à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'AGENT COMPTABLE LYCEE LORITZ.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 07 ESD 553366

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Pays :

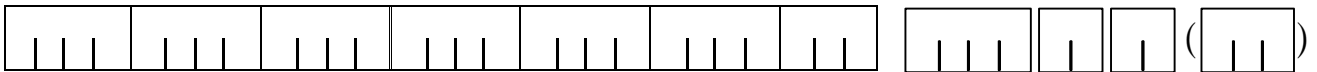
DESIGNATION DU CREANCIER

Nom : AGENT COMPTABLE LYCEE LORITZ
Adresse : 29 RUE DES JARDINIERS CS 34218
Code postal : 54042
Ville : NANCY CEDEX
Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

**Type de paiement :** Paiement récurrent/répétitif Paiement ponctuel

Signé à :

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE de votre compte courant (au format IBAN BIC)**Rappel :**

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par l'AGENT COMPTABLE LYCEE LORITZ. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec l'AGENT COMPTABLE LYCEE LORITZ.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

MODALITES DE PAIEMENT DES FRAIS DE RESTAURATION ET / OU D'HEBERGEMENT :

- ✓ chèque à l'ordre de l'Agent comptable du lycée Loritz,
- ✓ paiement en numéraire au bureau 103 de l'agence comptable,
- ✓ paiement en carte bancaire au bureau 103 de l'agence comptable,
- ✓ virement bancaire (merci d'indiquer le numéro de créance dans le libellé du virement),
- ✓ télépaiement sur le site <https://educonnect.education/gouv.fr> après réception de la facture trimestrielle (accessible avec les identifiants et mots de passe de votre compte EDUCONNECT),
- ✓ prélèvement automatique en 9 mensualités entre novembre 2023 et juillet 2024. L'échéancier comportant les modalités de prélèvement vous sera transmis par voie postale courant octobre 2023.

Si vous souhaitez régler par prélèvement automatique, merci de cocher la case correspondante ci-dessous :

- J'opte pour le prélèvement automatique pour la première fois au sein de l'établissement :** je remplis le mandat SEPA de la page 3 et j'attache mon RIB en bas de la même page. **Attention, le responsable financier 1 doit être le même que le titulaire du compte à débiter.**
- J'étais déjà en prélèvement automatique au cours de l'année 2022 / 2023 au sein de l'établissement et mon RIB n'a pas changé :** j'inscris sur la page 3 la mention « Je souhaite reconduire le mandat pour l'année 2023 / 2024. » Je n'ai rien d'autre à compléter ou à fournir.
- J'étais déjà en prélèvement automatique au cours de l'année 2022 / 2023 au sein de l'établissement et mon RIB a changé :** je dois alors compléter le mandat SEPA de la page 3 et joindre mon nouveau RIB en bas de cette même page.
- J'étais déjà en prélèvement automatique au cours de l'année 2022 / 2023 au sein de l'établissement et je souhaite l'arrêter.**

TARIFS VOTES PAR LA REGION GRAND EST ET APPLICABLES AU COURS DE L'ANNEE SCOLAIRE 2023 / 2024

Les élèves externes ne sont pas admis à la restauration scolaire. Le quotient familial ne détermine pas le prix du repas. Un ticket modérateur (nuitée) de 10 € / an non remboursable est appliqué en sus des tarifs ci-dessous aux internes pré-bac. Les modalités de demande de l'Aide Régionale à la Restauration Scolaire (ARSS) seront communiquées courant septembre 2023.

Trimestres de facturation : TR1 04/09/23 – 23/12/23 (14 sem.) ; TR2 08/01/24 – 20/04/24 (13 sem.) ; TR3 06/05/24 – 05/07/24 (9 sem.)

Forfait	DP5	DP4	DP3	DP2	DP1	INT 6 nuits (D-V)	INT 5N10R (L-V)	INT 5N9R (D-J)	INT 4 nuits (L-V)
Semaines / an	36	36	36	36	36	36	36	36	36
Jours / an	180	144	108	72	36	216	180	180	216
Coût / an pré-bac aidé	540.00 €	466.56 €	375.84 €	267.12 €	142.20 €	1 350.00 €	1 305.00 €	1 197.00 €	1 152.00 €
Coût / an pré-bac non aidé	684.00 €	581.76 €	462.24 €	324.72 €	171.00 €	1 638.00 €	1 593.00 €	1 456.20 €	1 411.20 €
Coût annuel post-bac	684.00 €	581.76 €	462.24 €	324.72 €	171.00 €	2 178.00 €	2 043.00 €	1 906.20 €	1 771.20 €

BOURSES DE LYCEE (cette rubrique ne concerne pas les étudiants qui relèvent du CROUS) :

Les bourses de lycée sont versées exclusivement par voie bancaire sur le compte dont le RIB est fourni avec la présente fiche d'intendance. **Aucun versement n'aura lieu en chèque ou en espèces.** Les paiements ont lieu à la fin de chaque trimestre de facturation : pour le trimestre septembre-décembre aux alentours des vacances de Noël, pour le trimestre janvier-mars aux alentours des vacances de Pâques et pour le trimestre avril-juin vers la mi-juillet.

- J'ai formulé une demande de bourse pour mon enfant lycéen pour la première fois au titre de cette année scolaire :** j'agrafe le RIB du demandeur de la bourse dans l'encart de la page 2 / 4
- Je percevais déjà la bourse de lycée pour mon enfant au cours de l'année 2022 / 2023 au sein de l'établissement et mon RIB n'a pas changé :** je n'ai rien d'autre à compléter ou à fournir,
- Je percevais déjà la bourse de lycée pour mon enfant au cours de l'année 2022 / 2023 au sein de l'établissement et je souhaite qu'elle soit versée au cours de cette année scolaire à la personne désignée ci-dessous (cocher la case appropriée) dont je joins le RIB dans l'encart de la page 2 / 4 :**
 - Conjoint du demandeur de la bourse (indiquer nom et prénom) :
 - Elève majeur

Fait à le Signature :